

# LE LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL : OFFRIR UNE CHAMBRE, RECEVOIR HUMAINEMENT



BINOME 21

Dijon (21)

Fiche publiée le 29/05/2015

## OBJECTIFS

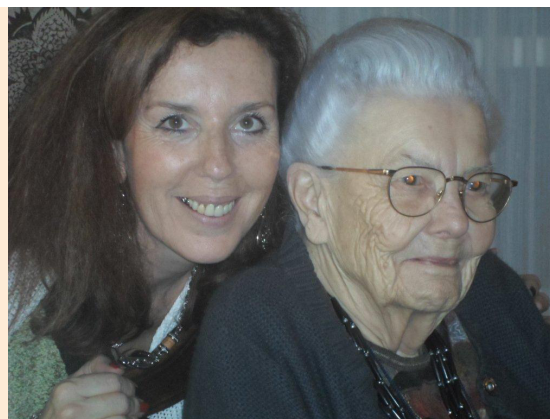
Créer ou tisser du lien social et intergénérationnel. Rompre la solitude et l'isolement des seniors. Contribuer à leur maintien à domicile. Bénéficier de services et/ou d'un complément de revenus. Offrir une solution d'hébergement solidaire et économique à des jeunes.

## PRATIQUE

Recruter et sensibiliser des personnes âgées et des jeunes. Mettre en place des partenariats. Évaluer les dossiers de candidature. Faire des entretiens et constituer des binômes. Accompagner et assurer un suivi régulier des cohabitations. Jouer un rôle de médiateur si nécessaire.

Coût : Adhésion annuelle : 10€

Frais de participation annuelle à l'association : 150€



## DEUX FORMULES D'HÉBERGEMENT AU CHOIX

Binôme 21 est une association dijonnaise, loi 1901, qui promeut l'intergénérationnel. Depuis 2012, elle propose de mettre en relation des jeunes à la recherche d'un logement et des seniors disposant d'une chambre libre et désirant accueillir un jeune. Il s'agit d'une cohabitation conviviale, sans subordination, reposant sur un échange de services.

Il existe deux formules. La formule solidaire correspond à la mise à disposition gratuite (mais avec participation aux charges : chauffage, eau, électricité...) d'une chambre meublée en échange d'une présence régulière et rassurante en soirée et la nuit. Le jeune a alors droit à une nuit d'absence et un week-end sur deux. La formule conviviale consiste à mettre à disposition une chambre meublée contre une indemnité d'occupation. Le jeune est alors moins sollicité et sa contribution financière lui octroie le droit aux allocations logement.

## QUELQUES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les jeunes doivent être âgés de 18 ans ou plus. Ils doivent fournir des garanties en termes d'identité, de carte de séjour, de certificat de scolarité,

d'employeur ou de recherche d'emploi. Le dossier de candidature suivi de l'entretien déterminent les motivations, les goûts et la disponibilité des jeunes. L'association se compose d'une Présidente bénévole, de 4 bénévoles seniors et d'une employée à mi-temps. Ils effectuent un suivi des binômes et servent de modérateurs en cas de difficultés. La cohabitation se fait sur une durée de 9 à 12 mois selon si le jeune est étudiant ou en emploi. Le senior peut alors décider de renouveler l'expérience avec un autre candidat. Les deux partis signent une Charte définissant les rôles et les engagements de chacun. Une participation annuelle aux frais de l'association de 150€ est demandée aux cohabitants. En 2015, 10 binômes cohabitent à Dijon et dans certaines communes rurales du département.

## UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

Cette formule d'hébergement génère des retours plutôt positifs. La personne âgée apprécie la présence de quelqu'un au quotidien, les échanges conviviaux, le partage des tâches ou bien le complément de revenu apporté par son locataire. Cela permet de lutter contre sa solitude et son isolement en créant du lien avec son occupant. Quant au jeune, c'est une solution d'hébergement attractive

financièrement et qui résout la difficulté de trouver un logement. C'est aussi un bel apport sur le plan humain que de partager le quotidien d'un senior et de l'aider à faire face à ses difficultés. Cela amène à une meilleure tolérance et à lutter contre l'âgisme.

### UNE COMMUNICATION NÉCESSAIRE

Le dispositif reste méconnu et suscite des craintes du part et d'autre, c'est pourquoi Binôme 21 communique largement. A l'origine, elle s'est approchée des professionnels du secteur gérontologique et des écoles fréquentées par les jeunes (étudiants en kinésithérapie, infirmiers, commerce...) pour communiquer. Aujourd'hui cela se fait grâce à ses

nombreux partenaires, auprès des professionnels, des mairies, des clubs de retraités, lors de réunions d'informations. Elle reçoit le soutien de la ville de Dijon. La communication se fait également par voie de presse. L'association organise chaque année une animation, par exemple une conférence-débat sur « jeunes et vieux : comment vivre ensemble ? » ou « Jeunes, Seniors. Un même défi pour demain, une place pour chacun », un forum intergénérationnel « Jeunes, seniors, tous connectés ? » en lien avec l'Université de Bourgogne et d'autres associations et partenaires et enfin, en 2015, une pièce de théâtre mettant en scène la colocation intergénérationnelle « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait



### APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Binôme 21, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.  
rfvada@gmail.com